

**2L GROUP**

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10 000 €  
SIEGE SOCIAL : 1454 ROUTE DE SAINT-DIDIER – MAS PICHONY -84210 PERNES-LES-FONTAINES  
944 696 806 RCS AVIGNON

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**DU 7 AOÛT 2025**

Le 7 août 2025 à 9 heures, les associés de la société 2L GROUP (la « Société ») se sont réunis en assemblée générale sur convocation du président.

Monsieur Laurent Desbordes préside l'assemblée en sa qualité de président de la Société.

**Sont présents :**

- |   |             |
|---|-------------|
| – Monsieur Laurent DESBORDES, propriétaire de ..... | 510 actions |
| – Madame Laetitia DESBORDES, propriétaire de .....  | 490 actions |

Soit un total de : 1 000 actions

Sur les 1 000 actions composant le capital social. »

Le président constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport du président,
- le texte des résolutions proposées.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Rémunération du président,
- Pouvoirs pour formalités.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

**PREMIÈRE RÉOLUTION**

L'assemblée générale prend acte que son président, Monsieur Laurent DESBORDES ne perçoit aucune rémunération au titre de son mandat depuis la constitution de la société et décide qu'il ne percevra aucune rémunération jusqu'au 30 novembre 2026.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

U<sub>1</sub> 1  
L

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

---

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

**Signatures :**

**Laetitia DESBORDES**



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laetitia Desbordes', written in a cursive style.

**Laurent DESBORDES**



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurent Desbordes', written in a cursive style with a large flourish.



Handwritten initials or a mark, possibly 'LD' with a superscript '2', written in black ink.